

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1074 Milice indigène

n° 1074

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1950

Date de publication
26 octobre 1950

Date du numéro
1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié pour inaptitude à l'emploi pour compter du 1er octobre 1950 : 1654. -Eusman Mahamoud, 2e classe, dépôt. Ce milicien, totalisant trois ans et trois mois de service percevra une indemnité d'un mois de solde nette.